

## 2 Politique

### Descente d'un commando dans les locaux de certains médias

## Le PDG condamne et dénonce ces « dérapages d'une extrême gravité »

J.O.

Libreville/Gabon

**Le parti au pouvoir, par la voix de son porte-parole, Clémence Mezui Me Mboulou, a également lancé un appel à « la raison et au patriotisme », à travers la déclaration parvenue à notre rédaction hier.**

« A nos compatriotes, qu'ils vivent sur le territoire national ou à l'étranger, nous lançons un appel à la raison et au patriotisme », ainsi s'est exprimée la porte-parole du PDG, Clémence Mezui Me Mboulou, à travers une déclaration lue le week-end dernier. Non

sans condamner, « avec la dernière énergie ces dérapages d'une extrême gravité », et dénoncer avec fermeté leurs auteurs.

Pour le Parti démocratique gabonais (PDG), l'ambition d'accéder au pouvoir est certes légitime, mais elle ne devrait pas « aveugler (...) au point de vouloir détruire leur pays et compromettre la vie de la population ». Cette déclaration a insisté sur le fait qu'aucun responsable politique « républicain » ne peut encourager, voire soutenir des « comportements antipatriotiques ». En outre, elle a martelé que force devrait rester à la loi. « Le Parti démocratique ga-

bonais exhorte le gouvernement de la République à prendre toutes les mesures idoines en vue d'assurer, outre la satisfaction des besoins existentiels de la population, la défense de notre territoire, le bon fonctionnement des institutions républicaines et la protection des personnes et des biens publics et privés », a-t-elle indiqué.

Tout comme, Mme Mezui a invité les militants et « partenaires » de sa formation politique à « ne pas répondre aux provocations malveillantes, mais plutôt à faire preuve de tolérance et de conciliation envers tous ceux qui se montrent patriotes ou amis du Gabon,

tout en restant vigilants, légalistes, loyaux et disciplinés ».

A noter que cette sortie fait suite à l'irruption, en fin de semaine dernière, des individus équipés d'armes blanches et de cagoules dans les locaux de certains médias de la place. Un groupuscule qui semblait agir, selon les autorités judiciaires compétentes, en lien avec Roland Désiré Aba'a Minko, ancien candidat à la présidentielle, auteur de déclarations visant à la « déstabilisation de l'autorité de l'Etat ». Il est d'ailleurs aux arrêts depuis vendredi écoulé. Une enquête est actuellement diligentée.



Photo : Bandoma

Clémence Mezui Me Mboulou, porte-parole du PDG.

## CMAE/Fin des travaux de la 16e Session des ministres

### Halte à l'indolence !



Les officiels...



...et les délégués, lors de la cérémonie de clôture de la 16 session de la CMAE.

J-CA

Libreville/Gabon

**Ainsi peut être résumée la batterie de résolutions adoptées par les participants à la session. Lesquelles visent à accélérer la prise de conscience de l'urgence et la mise en œuvre des mesures destinées à contenir les effets liés aux changements climatiques.**

**DÉBUTÉE** le 15 juin, la 16e Session des ministres africains de l'environnement dont le thème était "Investir dans des solutions environnementales novatrices pour accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063 en Afrique", s'est achevée le lendemain, 16 juin, dans une structure hôtelière de Libreville. Deux jours durant, les délégués venus de la quasi-totalité des pays du continent ont planché sur les moyens de rendre plus

efficace la lutte contre le changement climatique et ses effets sur le continent. A cette occasion, la présidence de la Conférence des ministres africains de l'environnement (CMAE) a été échu au Gabon.

Clôturant les travaux, la ministre gabonaise de l'Economie forestière et nouvelle présidente de la CMAE, Estelle Ondo, a déclaré que les enjeux liés aux questions environnementales demeurent multiformes. Aussi, l'urgence recommande-t-elle que l'on mette en œuvre l'accord de Paris sur les changements climatiques, afin d'atteindre les objectifs de développement durable, ainsi que l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

Les défis étant énormes, a-t-elle poursuivi, il incombe, dès lors, à l'Afrique de continuer son combat, en mettant en avant l'intérêt réel des pays africains sur la scène internationale. Pour ce faire, le CMAE demeure un excellent outil pour aller dans ce sens, car il constitue une opportunité devant permettre de gérer et protéger les res-

sources naturelles de façon durable, tout en constituant un moyen de parler d'une seule voix lors des négociations internationales.

Aux délégués, Mme Ondo a déclaré : « nous devons prendre des décisions pertinentes relatives à la gestion de notre environnement, si nous ne voulons pas que d'autres décident à notre place. » Dans cette optique, elle a invité les délégués à assister massivement à la troisième Assemblée des Nations-unies pour l'environnement, qui se tiendra en décembre 2017 à Nairobi, au Kenya.

A la suite des travaux, cinquante résolutions ont été adoptées. Ainsi, il est recommandé aux Etats membres de prendre des mesures nécessaires pour investir dans des politiques innovantes et d'autres interventions, afin de soutenir et d'améliorer la productivité du capital naturel de nos pays et ainsi accélérer la mise en œuvre du programme de développement durable à l'horizon 2030., et des Objectifs de développement durable

connexes et de l'Agenda 2063. Il leur est demandé également de promouvoir l'affectation d'un pourcentage suffisant de recettes nationales ou internationales résultant des actifs du capital naturel, pour les réinvestir dans des solutions environnementales novatrices.

Estelle Ondo leur a également suggéré d'inviter les partenaires à aider les pays africains à mener des études et à mettre en place des politiques, des projets et des mesures qui contribuent aux solutions environnementales novatrices, en fournissant des moyens de mise en œuvre suffisants, prévisibles et durables, y compris un appui financier, le transfert de technologie et le renforcement des capacités. Sans omettre de faire une place à la gestion de la pollution dans le programme de développement national de nos pays et mener auprès des entreprises et collectivités aux échelles infra-nationales et locales, des campagnes de sensibilisation sur les effets néfastes de la pollution sur l'envi-

ronnement, la santé et la situation socio-économique.

**JOUER UN RÔLE PLUS PROACTIF.** Autre résolution: exhorter la société civile, les entreprises et les industries à s'engager individuellement et collectivement à faire de l'Afrique un continent exempt de pollution, et à jouer un rôle plus proactif dans la réalisation des Objectifs de développement durable.

De la Commission de l'Union Africaine, il est attendu qu'elle organise un forum interministériel de haut niveau pour booster la conscience politique et mettre au point des stratégies communes en vue d'un avenir exempt de pollution en Afrique. L'UA doit, en plus, accueillir avec satisfaction la déclaration de Windhoek sur les moyens d'accroître la résilience à la sécheresse en Afrique, appuyer l'initiative Grande muraille verte, qui est une stratégie d'accroissement de la résilience des populations rurales face aux problèmes liés aux changements climatiques.

Comme autre attente de la part de l'organisation panafricaine: des mesures nécessaires pour mettre en œuvre la Convention de Bamako sur l'interdiction d'importer sur le continent des déchets dangereux, sur le contrôle des mouvements transfrontaliers et la gestion des déchets dangereux produits en Afrique, en y adjoignant les décisions adoptées à la première Conférence des Parties à ladite Convention. Enfin, l'UA se doit de préparer la deuxième conférence des Parties. Les Parties prenantes à l'Accord de Paris ont reçu l'exhortation à considérer la situation et les besoins particuliers des pays africains, conformément aux décisions antérieures adoptées sur le sujet par la conférence des Parties et à demander à la future présidence de la conférence des Parties de poursuivre les consultations, en vue de parvenir à une décision d'ici la vingt-quatrième session de ladite Conférence des Parties.